



Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Face au coronavirus qui se développe sans cesse, nous devons absolument être vigilants et respecter scrupuleusement les gestes barrières afin de se protéger et protéger les autres.

Pendant ces périodes de confinement, les élus chargés de la communication ont réfléchi à une «nouvelle manière de communiquer» développée dans ce bulletin.

Ces procédés élaborés par les secrétaires compléteront les informations toujours disponibles en mairie ou vous permettront de répondre à vos questions sans vous déplacer.

Afin d'être rescencé dans nos services, le coupon ci-après entièrement rempli doit être déposé en mairie.

Respectueusement.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Nouveautés

Projets Travaux

Communication

Vie culturelle

Divers

PLU Montlaur

Le projet du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté à l'unanimité par le conseil municipal le 10 septembre. Il est actuellement soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) et dans la mesure d'un fonctionnement normal, l'enquête publique devrait débuter début janvier.



Bienvenue aux nouveaux Pradellois et Montlaurais

Notre commune a connu depuis cet été une augmentation de la population. Vingt neuf nouveaux habitants dont huit enfants ont été accueillis.

Accueil de loisirs ados du territoire du Val de Dagne (12-17 ans)

Le CIAS Carcassonne-Agglomération-Solidarité organise un nouveau service sur le territoire du Val De Dagne. Depuis le mercredi 14 octobre, un Accueil de Loisirs recevant les jeunes de 12 à 17 ans a ouvert ses portes sur la commune nouvelle Val de Dagne, plus exactement à Pradelles en Val, avenue des corbières.

Cet accueil de loisirs reçoit tous les jeunes du Territoire du Val de Dagne et de Carcassonne Agglo. Les animateurs Sofiane et Océane accueillent les jeunes tous les mercredis de 13h30 à 18h30 en période scolaire et pendant les vacances d'Hiver, Printemps, Été (juillet) et Automne, (fermé à Noël). Ils proposent des activités ludiques, éducatives et pédagogiques à travers des projets construits avec les jeunes.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir à leur rencontre (dossier, inscription, activités, fonctionnement...).

Le dossier d'inscription et le programme sont disponibles sur le site internet <http://www.commune-de-val-de-dagne.fr/> Onglet ENFANCE ET SCOLARITÉ - accueils de loisirs



Dans le cadre du confinement, le club ados est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Les travaux de rénovation du lavoir de Pradelles en Val ont débuté.

Les élus ont décidé de restaurer le lavoir comme à son origine. Une première tranche de travaux a été faite : dépose des lavoirs en béton, piquetage des murs, joints et enduits traditionnels à la chaux, réouverture de la porte. La municipalité tient à féliciter l'équipe pour le travail accompli et à remercier le CIAS de Carcassonne Agglo pour cette initiative gratuite.



Le déploiement de la fibre optique

a débuté le 26 octobre sur la commune. A noter que la circulation et le stationnement seront perturbés sur les 2 sites avenues de Malbec et des Corbières ainsi que sur l'ensemble de la commune selon l'avancée des travaux.



Nouvelle manière de Communiquer

Application Panneaupocket / SMS / Messages électroniques / Messages vocalisés

La commune se dotera **début janvier** d'un **système d'alertes** via l'application **panneaupocket** mais aussi par le **biais de sms, messages électroniques (e-mails) et messages vocalisés sur téléphone fixe.**

Le but étant de vous **ALERTE**r en cas d'événements climatiques (tempêtes, inondations, canicule...) ou de messages urgents (gestion de crise sanitaire, incendie, autre...), de vous **PREVENIR** en cas de travaux et de dysfonctionnements liés aux réseaux (coupure ou panne d'eau potable, d'électricité, de téléphone, d'internet...), de perturbations liées à la circulation et au stationnement, de vous **RAPPELER** certains événements de la vie municipale (élections, réunions et enquêtes publiques, vœux...).

Pour ce qui est des activités locales hebdomadaires organisées par les associations et les événements ponctuels, ces derniers sont à retrouver sur le site internet de la commune - page accueil - **bloc AGENDA**. On vous propose également dans l'**onglet EVENEMENTS** des liens pour connaître la programmation des événements et des manifestations sur le département.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette

2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Lotissement la Commanderie

Il reste encore des parcelles viabilisées disponibles à la vente allant de 495 m² à 904 m² au prix de 60€ le m². Renseignements en mairie de Montlaur.



Réfection voirie Pradelles en Val

Le revêtement de la chaussée de la D3 à l'entrée de notre commune (de La bourdasse à Pradelles en Val) a été refait.

Merci aux services des routes du département qui ont signalé la dégradation et suivi les travaux.



Le ramassage des encombrants

a lieu tous les premiers lundis du mois et s'adresse en particulier aux personnes âgées, handicapées et n'ayant pas de véhicule adapté aux encombrants à évacuer (inscription à prévoir en mairie). Nous vous rappelons que la déchetterie est en accès libre actuellement.

Opération broyez du vert

Le COVALDEM 11 propose gratuitement sur la commune des campagnes de broyage de végétaux issus de la taille et l'élagage de vos arbres et arbustes. Le diamètre maximal des branchages à broyer ne devra pas excéder 11 cm (les feuilles, planches, fleurs, plantes fanées, paille, motte de terre, piquets...sont interdits).

Pour y **participer et transformer vos végétaux** en ressources pour le jardinage, il suffit de vous inscrire en mairie. Un lieu de rendez-vous vous sera proposé.

Enclos poules, volailles, oiseaux

Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la **déclaration en mairie** en vue de la prévention et de la lutte contre le risque de contamination de la grippe aviaire. D'ailleurs tous les ans, durant les périodes de migration (autonale et printanière), la Préfecture impose des mesures obligatoires de prévention comme la **claustration en bâtiment ou en volière ou protection par un filet des élevages de volailles de basse-cour personnelle**.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur notre site onglet MES DÉMARCHES - divers ou venir en mairie.



Etat civil

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être publiées dans le bulletin municipal à moins d'en être autorisé par la famille. Vous trouverez donc sur le site internet de la commune et en mairie le formulaire de demande d'autorisation de communication à compléter (Onglet MES DEMARCHES - état civil).

Apprendre les gestes qui sauvent

La municipalité avait programmé une session de **formation aux gestes de premiers secours**, accessible à tous, même aux adolescents. En raison des événements, nous ne pouvons arrêter de date mais les administrés intéressés peuvent d'ores et déjà se rapprocher de la mairie pour s'inscrire (formation gratuite - places limitées).

Un **NOUVEAU** site internet riche et dynamique pour vous permettre de retrouver un maximum d'informations locales.



www.commune-de-val-de-dagne.fr

Une nouvelle arborescence proposant divers onglets thématiques : **VIE MUNICIPALE** avec nos élus, les différentes commissions, nos agents et nos services publics ; **VIE PRATIQUE** et **ENFANCE ET SCOLARITÉ** avec l'ensemble des partenaires institutionnels, les professionnels de santé et les numéros utiles ; tous nos acteurs locaux : commerçants, artisans, producteurs... dans l'**onglet VIE ÉCONOMIQUE** ; le tissu associatif et les activités proposées dans les **onglets ASSOCIATIONS** et **AGENDA** ; nos professionnels du tourisme et les liens vers les principaux sites internet du département avec l'**onglet TOURISME** ; la programmation des événements à l'échelle du département, des théâtres, des espaces culturels, des cinémas... dans l'**onglet ÉVÉNEMENTS** ; et de nombreux liens qui vous renvoient vers les sites institutionnels pour effectuer des démarches administratives en ligne et obtenir les formulaires et cerfa en vigueur dans l'**onglet MES DÉMARCHES**.

Tout au long de votre navigation, vous serez orientés vers nos **partenaires institutionnels** comme Carcassonne Agglo en charge de la gestion de l'eau et l'assainissement (EAURECA), des transports (RTCA), de la petite enfance (crèche Val Los Polits), de la jeunesse avec l'organisation des Accueils de Loisirs et du Service d'Aide et d'Accompagnement à Do-

micile (SAAD)... ; du COVALDEM, syndicat départemental en charge de la collecte et du traitement de nos déchets ; du Conseil Départemental en charge des actions sociales (handicap, APA, RSA), culturelles, de l'incendie et secours...

IMPORTANT : POUR ÊTRE INFORMÉ par SMS, par courriers électroniques ou messages vocalisés (tél. fixe) remplissez-le coupon et déposez-le en mairie

Nom : Prénom :

Adresse :

Montlaur Pradelles en Val Code postal : 11220 Ville : VAL-DE-DAGNE

Tél. fixe : Tél portable :

Adresse mail :

Avis aux lecteurs et lectrices



Dans le contexte de la nouvelle période de confinement, la bibliothèque ne peut accueillir du public mais les élus vous proposent un système de **retrait sur place**.

En ce qui concerne les **livres jeunesse**, M^{me} Sandrine ZWILLER prendra contact avec les habitués et pour ceux qui souhaitent emprunter, elle sera joignable à la bibliothèque le mercredi de 13h30 à 16h30 au **04 68 24 07 57**.

Pour **les adultes**, retraits sur RDV, de préférence les mardis à partir de 16h00, (contacts : Mmes Geneviève DASIER-BARBAN au **04 68 24 04 92** et Brigitte GERRER au **04 68 76 41 06**).

Elles vous proposeront une sélection en fonction de vos envies et de nouveaux ouvrages qui, comme chaque année à l'automne, viendront compléter le stock actuel.

Programmation bibliothèque

La programmation travaillée en amont comme les animations autour « des super sorcières », les séances Kamishibai, les lectures magiques et contes inédits, l'atelier « éveil musical » et sa formation proposée aux intervenantes de la bibliothèque par le Conseil Départemental, ainsi que d'autres projets culturels attendent des jours meilleurs pour animer notre village.

Alice au pays des merveilles...

Dans le cadre du soutien aux artistes audois, durement touchés par la crise sanitaire, le Département de l'Aude en collaboration avec Arts Vivants 11, lance le dispositif «Un été / 100 spectacles dans l'Aude».

Une programmation à destination du grand public financée majoritairement par le Département et proposée aux communes volontaires. Nous nous sommes donc engagés auprès d'eux en accueillant le spectacle Alice aux pays des merveilles et un atelier théâtre destinés aux scolaires. Un joli moment de poésie pour petits et grands dans le respect des gestes barrières. La logistique a été assurée par l'association ABRIBUS.



Aude fleurie

Félicitations à Mme et M. CABIROL qui ont obtenu le 2nd prix au concours départemental «maisons fleuries».



Un nouveau lieu de rencontre au coeur du village



Le nouveau propriétaire a commencé la rénovation du café, Il devrait ouvrir ses portes au printemps prochain et proposer un service de restauration.

Horaires d'ouverture

Mairie

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h.
Jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 17h à 18h sur RDV.

Pradelles en Val : le lundi, mardi et mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agence postale

Montlaur : du lundi au samedi de 9h30 à 11h45.
Pradelles en Val : lundi 13h à 15h45, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h45.



C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble - Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr